

## Le dossier d'Ingrid Mattmann | « Trier ? C'est pas sorcier »



**Ingrid Mattmann**

– **La taxe au sac dans le Valais romand « Trier ? C'est pas sorcier! »**

Ce slogan incitateur illustre les sacs à ordures obligatoires dans le Valais romand dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Un sac aux couleurs valaisannes (graphisme et texte rouges sur fond blanc) présenté à la presse le 4 septembre dernier par Philippe Varone, Président de l'Antenne Région Valais romand et Président de la Ville de Sion. Un sac de 35 litres à 1,90 franc (celui de 60 litres coûtera 3,40 francs) que tous les citoyens des communes valaisannes du Valais central et du Bas-Valais devront dorénavant utiliser pour les déchets ménagers.

L'introduction du système (qui existe déjà dans le Haut-Valais depuis 1993, en Suisse depuis 1975 par le canton de Saint-Gall) répond au principe du « pollueur-payeur » qu'impose la législation fédérale.

Si toutes les communes valaisannes (Monthey est encore en ballottage avec un possible référendum) l'adoptent, Genève sera le dernier canton suisse à ne pas l'appliquer.

### Une taxe au sac pourquoi? Pour qui? « Pollueur-Payeur »

Si bien des consommateurs sont conscients du bienfondé de l'initiative, le principe ne fait pas l'unanimité,



les objecteurs considérant cette taxe comme un impôt supplémentaire.

Pour Raphaël Marclay, Conseiller municipal à Sion et Président de l'UTO (Usine de traitement des ordures du Valais central), appuyé par Raphaël Berthod, Inspecteur de l'assainissement urbain de la Ville de Sion, la démarche ne devrait pas alourdir les charges d'un foyer. Si celui-ci trie correctement, cela pourrait même lui faire diminuer ses charges. Et lui permettre ainsi de réduire à court terme 15 à 20% de ses ordures ménagères.

### Trier ? C'est pas sorcier...

...oui, mais comment trier correctement ?

Qu'est-ce qui pèse lourd aujourd'hui

dans la poubelle des ménages ?

Tout ce qui est compostable occupe la majeure partie de nos déchets!

Or ces déchets, qui contiennent beaucoup d'eau et donc difficilement incinérables, peuvent être valorisés et source d'énergie renouvelable.

En effet comme l'explique R. Marclay, GazEl SA, l'usine de Biogaz de Vétroz (dont l'UTO est actionnaire majoritaire) traite les déchets organiques et produit du méthane injecté dans le réseau public de gaz ainsi que du compost. La production de biogaz correspond à la consommation annuelle d'environ 3000 foyers.

Cela fait réfléchir car, suivant les statistiques de 2014, le compost occupe déjà près de 40% des déchets col-

lectés par la Ville de Sion selon les chiffres communiqués par R. Berthod. Un 40% qui correspond aux biodéchets collectés ou apportés aux centres de compostage par rapport à la quantité totale de déchets produits par la Ville précise R. Berthod, qui estime que plus de 3'500 tonnes sont encore contenues dans les sacs poubelle.

Pour info, en Suisse, chaque année, 110 kg de nourriture par an et par habitant sont encore jetés aux ordures. Comme le confirme R. Berthod, en 2013, chaque habitant a produit 344 kg d'incinérables dont le tiers est encore du compost.

Pour faciliter et inciter à écarter de notre sac le compost, est-ce que la



Ville de Sion envisage de distribuer gratuitement des poubelles vertes comme c'est le cas à Genève?

R. Marclay confirme que l'utilisation par les privés de sacs biodégradables destinés aux déchets organiques, et la fourniture de ces derniers sont à l'étude.

Il souligne également un fait, et pas des moindres, que la ville de Sion est la seule commune du Valais à organiser un ramassage porte à porte des biodéchets.

### Chauffage à distance

Par ailleurs, l'UTO en partenariat avec la ville de Sion, et Sogaval (société publique de distribution du gaz en Valais central) développent un projet de chauffage à distance. Un projet majeur pour un approvisionnement énergétique durable et renouvelable. Ainsi à court terme dès 2018, plusieurs quartiers: Vissigen, Champsec

**Pour faciliter la tâche et éviter de jeter n'importe où et n'importe comment, le site [dechets.sion.ch](http://dechets.sion.ch) a établi un guide, que l'on retrouve également sur la page Facebook «Sion trions malin».**

et Pôle santé bénéficieraient de la chaleur produite à l'UTO, actuellement peu valorisée.

### Papier et carton

Mais encore où devons-nous nous discipliner?

Le papier et le carton sont des matériaux bien présents dans nos poubelles, environ 50 kg par an et par habitant précise R. Berthod.

Or, il est très simple de déposer, avant 7 heures, «devant notre porte» tous papiers que la Ville de Sion récupère, selon le secteur, chaque mardi ou mercredi.

Certains quartiers sont également équipés de containers à papier.

### Trions malins, jetons malins!

Sur la commune de Sion, il existe

vingt «écopoints» (sept en ville).

Ces «écopoints», distants d'un maximum de 500 mètres pour l'habitant d'un quartier, sont nos meilleurs alliés pour collecter les autres déchets courants non collectés en porte à porte: verres, boîtes de conserves, canettes aluminium, huiles minérales et végétales, textiles et piles.

Le PET, matière recyclable à 100% (comme le verre) est lui récupéré par tous les commerces revendeurs.

Pour les encombrants (matelas, meubles cassés, jouets, objets de plus de 60 cm), sur simple appel à la commune le lundi matin (027 322 10 11), un rendez-vous est fixé au plus vite selon l'agenda pour les récupérer directement chez soi, un nouveau service mis en lieu et place des bennes de nettoyages printemps et automne. Comme le rappelle encore R. Marclay, les distributeurs d'électro-ménager et autres appareils électriques doivent récupérer gratuitement le matériel défectueux ou usagé, une taxe de recyclage étant comprise dans le prix d'achat.

Pour faciliter la tâche et éviter de jeter n'importe où et n'importe comment, le site [dechets.sion.ch](http://dechets.sion.ch) a établi un guide, que l'on retrouve également sur la page Facebook «Sion trions malin» qui communique aussi régulièrement moult informations pour un recyclage utile.

De même, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) propose un guide des déchets de A à Z extrêmement complet, fournissant des informations destinées à la fois au consommateur désireux de comprendre le fonctionnement des différents circuits de collecte et recyclage qu'aux élus souhaitant disposer d'informations légales et pratiques fiables et à jour.

Il est très possible avec le tri de diminuer la consommation de sacs à ordures.

Bien sûr ceux qui n'ont pas de souci financier, ni de fibre écologique ne changeront rien à leurs habitudes, on compte un petit 10% de rebelles.

Les ménages à bas revenu auront, eux, à cœur de réduire leurs déchets. Est-ce juste? La taxe au sac répond à la législation fédérale en vigueur répond R. Berthod.

Et pour les habitués du tri... qui se

sentent punis à tort? Pour R. Marclay, les habitués du tri seront au contraire, récompensés avec le nouveau système, alors que, maintenant, ils paient le même montant que les mauvais élèves.

Les couches pour bébé, et autres incontinents sont aussi des points soulevés régulièrement. La ville de Sion a prévu de distribuer gra-

tuitement un nombre de sacs. La démarche n'est pas encore bien définie, en novembre des informations devraient être publiées.

Merci à Messieurs Raphaël Marclay et Raphaël Berthod, Ville de Sion, pour leur aimable collaboration.



### Commentaire

#### Recyclons, trions, préservons, sauvons la planète!

Plus de sac noir ou gris dans le paysage du Valais romand dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les contrevenants seront amendés, s'ils se font prendre ... la main dans le sac.

Petite anecdote rigolote au passage: cette histoire de couleur n'est pas sans rappeler le film «Les faiseurs de Suisse» et la dénonciation d'une locataire utilisatrice d'un sac de couleur «différente». Même si le contexte actuel est tout autre.

Dans un avenir proche, le sac «blanc au slogan et pictogrammes rouges» se verra apparenté à une démarche citoyenne environnementale. Environnementale oui, car nous sommes tous responsables, concernés par le réchauffement climatique.

Si passer par une taxe poubelle permet de diminuer une des causes de pollution (moins 20 à 30% de déchets constatés depuis la mise en place de la taxe dans les cantons «précurseurs»), nous devrions tous être solidaires et trier à bon escient.

Certes, cela demande un petit effort d'organisation: avoir idéalement 5 contenants différents, une poubelle pour les déchets non recyclables, une pour le verre/métaux/piles, une pour le compost, une pour le papier/carton et une pour le PET.

Pour se faire, beaucoup de commerces proposent différentes options pour faciliter le tri, allant même pour certains à allier design et utilité.

Et quand bien même si la place fait défaut, une seule grande poubelle peut faire l'affaire si nous séparons les différentes matières et matériaux. Pour un Valais propre en ordre, accueillons la taxe au sac comme un bienfait pour le canton, et pour ...l'humanité.